

**FORMULAIRE simplifié VOLET 1 JEUNE MEDECIN DE MEDECINE GENERALE EN TEMPS PARTAGE
VILLE/ HOPITAL**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET	
Exercice hospitalier à temps partiel (poste de contractuel recruté à temps partiel 50% échelon 2)	Exercice ambulatoire
<p>Nom : CENTRE HOSPITALIER DE ST HILAIRE DU HARCOUET</p> <p>Type : CENTRE HOSPITALIER</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ETS public <input type="checkbox"/> ETS privé <input type="checkbox"/> ESPIC</p>	<p>Nom : Docteur LEMARDELEY Jean-Yves</p> <p>Type : Médecin généraliste</p> <p><input type="checkbox"/> Centre de santé <input type="checkbox"/> Maison de santé pluridisciplinaire <input checked="" type="checkbox"/> Cabinet libéral</p>
<p>Adresse : Place de Bretagne</p> <p>CP : 50600</p> <p>Ville : ST HILAIRE DU HARCOUET</p> <p>FINESS : 50 00000 96</p> <p>Directeur : Erwan PRIVAT Courriel / Téléphone : direction@ch-sthilaire-harcouet.fr 02 33 79 44 02</p>	<p>Adresse : 43 rue du Rocher</p> <p>CP : 50140</p> <p>Ville : MORTAIN</p> <p>FINESS :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) <input type="checkbox"/> Il s'agit d'un quartier politique de la ville</p>
<p>Service et chef de service pour le poste proposé : Médecine/Soin de Suite et de Réadaptation Docteur Alam Charlotte Courriel : charlotte.alam@ch-sthilaire-harcouet.fr</p> <p>Téléphone : 02 33 79 44 55</p>	<p>Nom du responsable du projet au sein de la structure ambulatoire et/ou du Directeur de la structure ambulatoire: « obligatoire »</p> <p>Courriel : castor.lem@wanadoo.fr</p> <p>Téléphone 02 33 59 03 35</p>

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL PARTAGE ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL
<p>Intitulé du projet médical : Intégration d'un jeune médecin en exercice ville-hôpital</p>
<p>Éléments permettant de justifier de l'intérêt de l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé « obligatoire »</p> <p>Les communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët et de Mortain, intégrées à la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie sont confrontées aux mêmes enjeux de désertification médicale et de manque d'attractivité. Elus, professionnels, médecins partagent une vision territoriale du projet de santé et déploient des projets et dispositifs communs pour améliorer le parcours patient, coordonner les interventions libérales et hospitalières et garantir un accès aux soins à la population du territoire. L'exercice partagé ville/hôpital, déjà largement en vigueur sur les PSLA de Villedieu les Poêles et Saint James, a démontré tous ses bienfaits et est recherché comme modèle à dupliquer sur Saint Hilaire du Harcouët et Mortain. La proximité géographique, la connaissance mutuelle des acteurs sont des éléments favorisant l'accueil d'un nouveau professionnel à temps partagé. Le futur PSLA du Mortainais prévu pour le premier trimestre 2021, dans lequel le Dr LEMARDELEY sera partie prenante, y contribuera également en lien avec les autres professionnels de santé libéraux (médecins, kinésithérapeute, pharmacien, infirmiers libéraux, dentiste, pédicure-podologue).</p> <p>Le statut libéral du nouveau professionnel de santé lui permettra d'exercer à l'hôpital local de Mortain où se croisent déjà ces professionnels de santé. Le CH de Saint-Hilaire du Harcouët demeure quant à lui l'établissement de première intention des urgences grâce à son SAU et son SMUR distant de moins de vingt minutes de Mortain. Les médecins de ces deux villes collaborent déjà étroitement, notamment lors des gardes médicales de ville du week-end.</p>

Le candidat accueilli participera-t-il à la Permanence des Soins Ambulatoires ?

X oui

O non

Si oui, dans quel cadre (lieu, activité, fréquence) ?

Une garde médicale commune est assurée par les médecins libéraux de Mortain et de Saint Hilaire. Elle se tient du samedi 12h au lundi matin 8h. 20 médecins libéraux y participent, soit en moyenne une garde tous les 5 mois.

Pendant ce weekend de garde, des plages de consultations non programmées sont organisées le samedi de 17h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00 pour des consultations de ville et quelques interventions sur l'EHPAD si besoin.

La garde médicale de ville s'exerce alternativement un weekend à Mortain et l'autre weekend à Saint Hilaire pour l'ensemble de ce territoire, et les consultations se tiennent au point de garde situé à l'hôpital.

Présentation des effectifs dans la structure de soins hospitalière

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	0	0	0
Médecins salariés	- 1.5 ETP Pharmacie - 3.8 ETP urgences/smur - 1 ETP Médecine (+1ETP de remplacement) - 1 ETP SSR	-1 service de médecine -1 service d'urgences -1 service d'imagerie médicale	0
Internes	0	0	
Externes		0	
Autres (précisez) :			

Présentation des effectifs dans la structure de soins libérale

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux	1	0	1
Médecins salariés	0	0	
Internes	0	0	
Externes	0	0	
Autres (précisez) :			

Autres éléments sur les structures d'accueil :

Le centre hospitalier de Saint Hilaire du Harcouët est reconnu hôpital de proximité. Il dispose d'un service d'urgence, d'un SMUR, d'un service d'imagerie, d'un service de 32 lits de médecine, d'un service de 32 lits de SSR, d'un SSIAD de 58 places et d'un EHPAD de 136 lits. L'hôpital a été reconstruit en 2015 et bénéficie de locaux neufs et fonctionnels. De par son implantation géographique, il accueille des patients du Sud Manche, d'Ille et Vilaine et de l'Orne, notamment de zones sous dotées en équipements hospitaliers et confrontées à la désertification médicale.

En direction commune avec le Centre hospitalier Avranches-Granville depuis 2006, Mortain depuis 2014 et Saint James depuis 2018, le CH de Saint Hilaire bénéficie de consultations avancées de spécialistes du Centre Hospitalier Avranches-Granville, d'une politique qualité commune (certification commune niveau B en 2016) et d'une mutualisation des ressources.

Le CH de Saint Hilaire du Harcouët est engagé dans des projets de territoire structurants : pôle inter-établissements urgences, gestion commune des lits, télé-médecine, télé imagerie, plateforme de répit, etc.

Les 5.000 habitants du bassin de vie du Mortainais, dont les 3.400 habitants de la ville de Mortain-Bocage, sont suivis principalement par les 4 médecins libéraux exerçant sur la commune. Une vaste campagne de communication de la municipalité en lien avec la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel a été déployée afin de valoriser l'exercice médical sur le territoire autour d'une part, de partenariats, de la qualité de vie locale, de la diversité de l'exercice et d'autre part, des avantages fiscaux attractifs. Le PSLA qui ouvrira ses portes dans moins de deux années reste une possibilité d'accueil de nouveaux médecins ainsi qu'un lieu d'échanges de pratiques professionnelles notamment en lien avec l'hôpital local. De plus, les prochains départs à la retraite des médecins de ville permettront au futur installé de reprendre aisément des patientèles déjà constituées.

VOLET 3 – DESCRIPTIF DU PROFIL DE POSTE

Quotités de travail sur les 2 ans du poste (*exprimées en demi-journées*)

Année 1

Etablissement: 5 demi-journées

Structure ambulatoire: 5 demi-journées

Année 2

Etablissement : 5 demi-journées

Structure ambulatoire : 5 demi-journées

Description des activités cliniques en établissement et dans la structure ambulatoire : « obligatoire »

CH de Saint Hilaire du Harcouët :

- Médecine générale au sein du service médecine/SSR
- Interventions aux urgences (de 1^{er} recours) en cas de sortie du SMUR (urgences de Saint-Hilaire situées à 25 minutes du CH d'Avranches)
- Astreintes de médecine

Cabinet médical :

- Le médecin référent exerce la médecine générale depuis 1980
- Il pratique également la médecine aéronautique et la médecine du sport.
- Il s'est formé tout au long de sa carrière à divers Diplômes Universitaires :
 - DU de médecine de montagne
 - DU de médecine de transport médical aérien
 - DU de médecine de plongée
 - DU de médecine maritime
 - D.U. soins palliatifs
 - D.I.U. prise en charge de la douleur
 - Capacité nationale de médecine de catastrophes

Autres activités (*facultatif*) :

- Possibilité de partenariat avec le SDIS 50

Perspectives de carrière éventuelles sur le territoire à l'issue des deux années de temps partagé :

- Possibilité d'intégration au PSLA de Mortain (ouverture prévue 2021)
- Possibilité d'accéder au statut de praticien hospitalier temps partiel
- Possibilité d'interventions sur d'autres établissements du GHT dans le cadre d'un exercice multisites
- Possibilité de développer des consultations, y compris télémedecine
- Possibilité de liens privilégiés avec les spécialistes du Centre Hospitalier Avranches-Granville (établissement support) soit au travers des consultations avancées qui se tiennent à Mortain et St Hilaire, soit à distance (une visite et une rencontre avec les médecins du CHAG sera organisée)
- Possibilité d'intervention salariée dans le cadre de la PTA et de la future CPTS
- Possibilité de formations financées par le Centre hospitalier

Autres éléments (facultatif) :

- Possibilité de mise à disposition de logement
- Mise à disposition de locaux de consultations
- Possibilité d'un temps de secrétariat médical alloué
- Accès à la fibre optique possible
- Dispositif de la Communauté d'Agglomération pour l'intégration professionnelle du conjoint du professionnel de santé
- Possibilité d'installation de plusieurs professionnels de santé ensemble
- Installation en zone de revitalisation rurale (exonérations fiscales)

Vidéo youtube : Exercer à la campagne Mortain-Bocage

2019-04-30 10:54



VOLET 1 - PARTENAIRES DU PROJET (établissement / structure ambulatoire)	
Etablissement de santé	Structure ambulatoire
Signature du directeur :	Signature du responsable de la structure ambulatoire :
Le directeur du Centre Hospitalier Avranches - Granville <i>[Signature]</i>	Docteur Jean-Yves LEMARDELEY 01 - GÉNÉRALISTE St-MICHEL-PAS-TUP-de-Bocq <i>[Signature]</i>
Date : <u>Joanny AELOMBERY</u>	Date : 50140 MORTAIN 50 1 04113 4 0 20 21 MSA 1723 ZISD ZJK